

Avis voté en plénière du 15 novembre 2017

Vers la démocratie culturelle

Déclaration du groupe des Associations

S'engager dans un rapport et avis sur la Démocratie Culturelle, en ce début de XXIème siècle relève peut-être du défi, mais trouve parfaitement sa place dans les axes politiques du Conseil, intégrant les dimensions de transitions et transformations sociétales, mais aussi tout spécifiquement la dimension citoyenne, chère à notre section de travail!

Ce sujet n'était pas facile à aborder tant le concept peut être débattu et renvoie aux représentations individuelles. Mais les efforts et l'investissement de chacune et chacun ont permis de déboucher sur ce texte équilibré, certes imparfait, mais d'autant plus intéressant qu'il est l'un des premiers existants sur le sujet.

S'il fallait pointer à travers ces quelques mots un pilier majeur de l'important travail d'inventaire et de préconisation réalisé, ce serait probablement l'urgente nécessité de faire évoluer la « belle et forte » organisation politico-administrative de la Culture, encore très centralisée et actionnant des leviers majoritairement descendants, vers une authentique prise en compte de tous les acteurs, dans des démarches de co-constructions de politiques publiques culturelles, incluant la dimension territoriale et n'oubliant pas les plus écartés.

Les politiques antérieures de démocratisation ont déjà fait progresser le fait culturel, et elles permettent aujourd'hui d'aller plus loin...

L'avis met l'accent sur l'intérêt à revisiter la médiation. Nous avons besoin de passeurs ! Dans la Culture comme dans d'autres secteurs, les Associations s'inscrivent aisément dans cette démarche...

Je voudrais partager avec vous une belle image, empruntée au discours récent d'un ministre proche de la Vie Associative, positionnant l'action des associations :

« Là où d'autres montent des murs, les associations lancent des ponts.... »

L'image est signifiante, et pour prolonger, la solidité du pont sera proportionnelle à la capacité à rassembler, associer dès les phases d'émergence des projets, tous les acteurs : un service public fort, des professionnels et des amateurs reconnus, des associations bien identifiées, des financeurs éclairés et bien sûr des citoyens concernés, motivés ...La récente loi création-artistique, architecture et patrimoine met en place une démarche de cette nature... pourquoi ne pas modéliser cette logique et l'étendre à l'ensemble des secteurs des politiques culturelles ?

Enfin, pour réussir cette mise en synergie, l'avis souligne la nécessité de changer de cadre, de penser la complexité dans un environnement système, un éco-système riche de sa diversité, créatif et productif, un véritable investissement pour notre Société.

Parce que cet avis est porteur d'avenir, notre Groupe le votera !